

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 06555
Numéro SIREN : 338 196 033
Nom ou dénomination : A.B.C. FORMES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2023 sous le numéro de dépôt 4639

A.B.C FORMES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 135 000 €
SIEGE SOCIAL : NOISY-LE-SEC (93130), 5 RUE GRACCHUS BABEUF, PARC D'ACTIVITE LE TERMINAL
338 196 033 RCS BOBIGNY

EXTRAIT DE L'ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 15 FÉVRIER 2023

Les associés de la société **A.B.C FORMES** (la « **Société** »)
.../...

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts,

La société **FERCO**, commissaire aux comptes titulaire de la Société, ayant été dûment informée des présentes,

Ont statué sur les questions suivantes :

- .../...
- Démission du Président,
- Nomination du Président.

PREMIÈRE DÉCISION

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés prennent acte de la démission de **RJKL FINANCES** de ses fonctions de président de la Société avec effet à compter de ce jour.

TROISIÈME DÉCISION

1. Nomination du Président

Les associés décident de nommer **VACHER MANAGEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 4 330 720 €, dont le siège social est à Saint-Just-Saint-Rambert (42170), 30 rue Denis Papin, lieudit La Durière immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 818 509 887, représentée par **Frédéric VACHER**, en sa qualité de président, qui accepte, aux fonctions de président de la Société (le « **Président** ») et ce, pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Le Président restera en fonctions jusqu'à décision contraire de la collectivité des associés ou démission.

2. Pouvoirs du Président

Le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés, le Président sera investi à l'égard des tiers, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Le Président exercera ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'associés.

Le Président est autorisé à consentir, dans le cadre de la gestion de la Société, toutes subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

.../...

Signé par voie de signature électronique à Noisy-le-Sec, le 15 février 2023.

Extrait certifié conforme par le Président

Pour VACHER MANAGEMENT

Frédéric VACHER

« Bon pour acceptation des fonctions de président »

DocuSigned by:
 Frédéric VACHER
F3DC934B753A467...